



# CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS 17.09.2024  
NUCLEAIRES 17.01.2025  
À GRAVELINES

N°43 | JANVIER 2025



Un réseau pour la croissance des entreprises, au service des territoires et des branches professionnelles

Le MEDEF Hauts-de-France réunit **10 MEDEF territoriaux** et près **d'une vingtaine de Branches Professionnelles**. A cet égard, il coordonne leurs actions pour favoriser la mise en réseau des entreprises, promouvoir la solidarité entrepreneuriale et développer l'attractivité des territoires.



MEDEF HDF  
Contact [contact@medef-hdf.fr](mailto:contact@medef-hdf.fr)  
40, rue Eugène Jacquet - 59708  
Marcq-en-Baroeull

## Le point de vue Du MEDEF Hauts-de-France

EN BREF.

### OUI AUX EPR2 POUR UNE ATTRACTIVITE REGIONALE RENFORCEE

Pour rappel, le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) considère le nucléaire comme une énergie stratégique pour la France, tant en termes de décarbonation que d'indépendance énergétique, et il soutient son développement pour assurer la compétitivité industrielle à long terme. Le nucléaire joue un rôle central dans la production d'électricité bas carbone afin d'atteindre les objectifs climatiques de la France. Il est donc indispensable pour assurer une transition énergétique fiable et compétitive. Par ailleurs, l'industrie nucléaire crée des milliers d'emplois, tant dans la production d'énergie qu'au niveau de la filière industrielle.

A ce titre, le MEDEF HDF exprime son soutien au projet de l'EPR2. Cette technologie fait partie de la stratégie de la France pour renforcer sa capacité de production d'énergie nucléaire, notamment **avec une source de production d'électricité pilotable, stable et continue**. Gravelines, situé dans le Nord, est déjà un site nucléaire important avec plusieurs réacteurs en activité. Le projet d'y installer de nouveaux réacteurs de génération EPR2, plus modernes et plus performants, est perçu par le MEDEF HDF comme un levier pour renforcer l'indépendance énergétique du pays et maintenir une production d'électricité bas carbone.



## **1. Retombées régionales attendues**

Voici quelques points clés sur la position du MEDEF HDF concernant l'EPR2 :

### **Renforcement d'une filière nucléaire en Hauts-de-France**

La filière nucléaire est la 3ème filière industrielle française. Selon Nuclei (programme de développement économique des entreprises régionales de la filière nucléaire), la filière nucléaire en Hauts-de-France, c'est :

- Deux sites emblématiques : le Centre Nucléaire de Production d'Electricité EDF de Gravelines et le site de production de FRAMATOME Jeumont

- Plus de 360 entreprises régionales fournisseurs ou prestataires

- Plus de 15 000 emplois induits dans la filière.

Le projet de l'EPR2 doit donc être déployé avec en parallèle une filière régionale forte. Il s'agira d'encourager ainsi l'innovation et les investissements dans la recherche et le développement des technologies nucléaires à l'échelle régionale ainsi que les efforts pour réduire les risques et améliorer la sûreté des réacteurs comme l'EPR2.

### **Création d'emplois directs et indirects**

L'un des principaux bénéfices économiques du projet EPR2 à Gravelines est la création d'emplois, tant pendant la phase de construction que durant l'exploitation des réacteurs :

#### **• Emplois dans la construction :**

La construction des réacteurs nécessitera des milliers d'emplois temporaires dans divers secteurs, y compris la construction, l'ingénierie, et la gestion de projet.

#### **• Emplois dans l'exploitation :**

Une fois les réacteurs opérationnels, une main-d'œuvre qualifiée sera nécessaire pour leur maintenance, gestion et supervision. Les réacteurs EPR2 à Gravelines généreront des milliers d'emplois permanents à long terme.

#### **• Effet d'entraînement sur l'industrie locale :**

L'implantation de nouveaux réacteurs pourrait avoir des retombées positives pour les entreprises locales et les secteurs connexes, tels que les fournisseurs de matériaux, les services logistiques, et les entreprises de haute technologie.



### **Stimulation de l'économie régionale et développement économique local**

Le projet EPR2 à Gravelines pourrait renforcer l'économie de plusieurs manières :

#### **• Stimulation de l'économie régionale :**

L'afflux d'investissements pour la construction et le développement des réacteurs entraînera des dépenses dans la région, bénéficiant ainsi aux commerces, aux services, et à l'infrastructure locale.

#### **• Attraction de nouvelles entreprises :**

Le développement d'infrastructures de haute technologie, comme un site nucléaire de dernière génération, peut attirer des entreprises de l'industrie énergétique, de la recherche, et d'autres secteurs.

### **Formations, nouvelles compétences et recherche**

• Renforcement du lien jeunes / entreprises et des vocations vers la filière nucléaire notamment en mobilisant le **Clubster Ecoles-Entreprises**.

• Développement des compétences de la filière nucléaire en Hauts-de-France.

• Mobilisation des acteurs de la formation et de la recherche (en particulier recherche dans le nucléaire et les technologies de gestion de l'énergie).

### **Contribution à la transition énergétique et à la décarbonation**

L'un des principaux arguments économiques du projet EPR2 à Gravelines est son rôle dans la transition énergétique de la France :

#### **• Réduction des émissions de CO2 :**

L'augmentation de la capacité nucléaire bas carbone en France contribuera à atteindre les objectifs de décarbonation du pays, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela peut également avoir un impact économique positif en contribuant à respecter les accords internationaux.

- **Diversification du mix énergétique :**

En diversifiant le mix énergétique de la France, le projet pourrait réduire la dépendance aux énergies fossiles importées, renforçant ainsi la souveraineté énergétique du pays.

2. **Attentes en matière de cohésion territoriale et de dynamique économique**

L'ensemble de ses opportunités doit cependant se réaliser avec des objectifs d'aménagement du territoire régional équilibré et de développement partagé.

Le déploiement du projet EPR2 à Gravelines ne peut se faire que dans une logique de **cohésion territoriale** à l'échelle régionale. Il s'agira non seulement de stimuler l'économie locale par la création d'emplois et d'investissements, mais aussi de renforcer l'attractivité régionale. Les enjeux sont triples:

- Garantir que les bénéfices économiques locaux soient partagés au niveau de l'ensemble des territoires de la région en privilégiant l'accès aux marchés à des entreprises régionales lorsque les compétences et les moyens de production sont présents localement ;
- Favoriser un aménagement équilibré du territoire régional, notamment au regard des besoins en termes de logements et de mobilités des salariés ;
- Accompagner la volonté de réindustrialiser notre région en attirant de nouveaux projets d'implantation industriels ou de déploiement de sites industriels existants.

## CONCLUSION

**Le MEDEF HDF avec ses branches adhérentes exprime un avis très favorable au projet de construction des deux réacteurs EPR2 à Gravelines**



